

juin 2025  
n°192



# Journal de Dracy-le-Fort



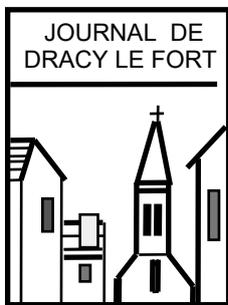
*Dracy-le-Fort d'après peinture 1856*

## Sommaire

page 1	: QR Code JDD - Mariage - Édito	page 23	: Annonces paroissiales
pages 2-6	: Mission humanitaire en Ukraine	page 24	: Décès - Solutions mots croisés
page 7	: Un autre Dracy - Centre équestre	page 24	: Perle du bac
pages 8-9	: Marathon des Vins	pages 25-32	: Conseils Municipaux
pages 10-11	: Commémoration du 8-Mai	page 33	: Collecte des déchets
page 12	: Mots croisés dracysiens	page 33	: "Championnat d'échecs"!
page 13	: Les Terrasses de Dracy	page 34	: Responsables locaux
pages 14-22	: Associations	pages 35-36	: Annonceurs

*Maïs où est donc ce panneau ?*





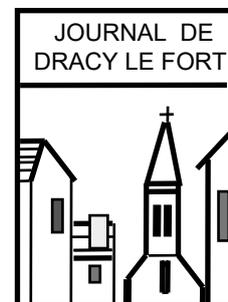
JOURNAL DE  
DRACY LE FORT

1977

Page 1

# JOURNAL DE DRACY

## n°192 juin 2025



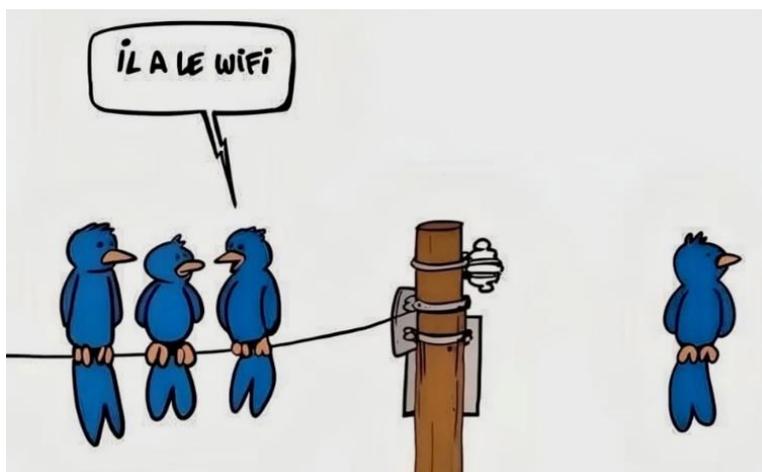
JOURNAL DE  
DRACY LE FORT

2025

<https://www.mairie-dracy-le-fort.fr/wp-content/uploads/JOURNAL-DE-DRACY.pdf>



*En scannant ce QR Code, vous pouvez consulter sur tablette ou smartphone la version numérique du Journal en couleur.*



\*\*\*

### ÉTAT CIVIL

le 14 juin, à la mairie de Dracy, Marion DELCROS et Thibaut COLIN (Conseiller Municipal) se sont unis en présence de leur fille Cassiopée.

### MARIAGE

*Tous nos vœux de bonheur !*

\*\*\*

édito

### Connaissez-vous "l'Arbre solaire" ?

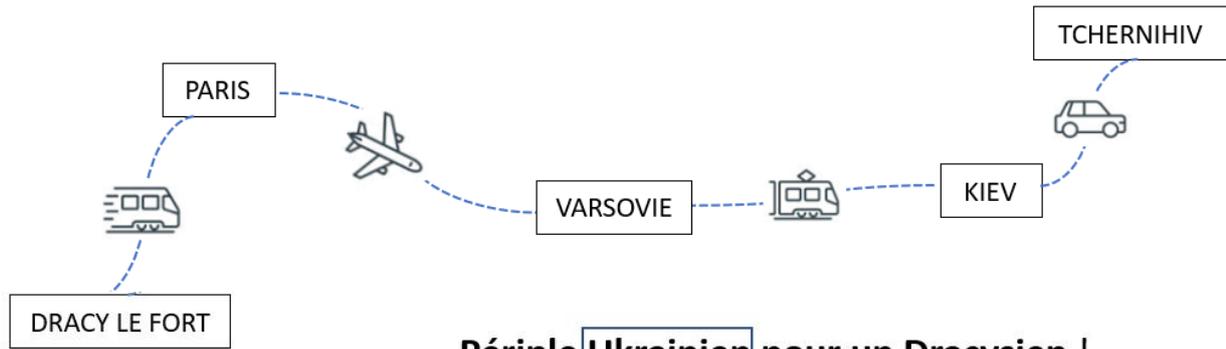
En parcourant ce numéro 192 du "Journal de Dracy", vous allez pouvoir découvrir les actions d'une O.N.G. de solidarité internationale, dont un Dracysien est membre actif depuis 2018. Cette O.N.G. lutte contre les inégalités d'accès à l'électricité et à l'eau dans le monde, en utilisant les énergies renouvelables.

Vous pourrez aussi entrevoir le quotidien du peuple ukrainien, qui lutte pour sa liberté depuis maintenant plus de 3 ans !

Nous adressons nos plus vifs remerciements à Denis VIGIER, qui nous a fait profiter de son retour d'expérience pour une intervention à proximité de Kiev et de Tchernobyl.

Bonne lecture à tous, à la recherche de "l'Arbre solaire" !

L'équipe du "Journal de Dracy"



## Périple Ukrainien pour un Dracysien !

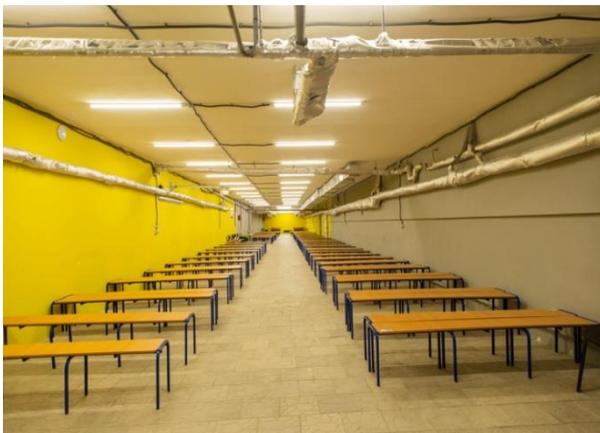


"Après plus de 24 heures de voyage (Paris/Varsovie en avion, Varsovie/Kiev en train de nuit et Kiev/Tchernihiv en voiture), en tant que bénévole à l'ONG "Électriciens Sans Frontières", me voilà en Ukraine pour la deuxième fois en quelques mois, dans la région de **Tchernihiv**, ville de 300000 habitants, située au nord de Kiev, à l'est de Tchernobyl et à quelque 50 km de la frontière russe et biélorusse." Je suis avec un autre bénévole de la région Languedoc-Roussillon.

**Tchernihiv**, siège de violents combats au début de la guerre (février 2022), la ville encerclée, privée d'eau, de gaz et d'électricité, a su résister et a repoussé l'armée russe quelques semaines plus tard. Le 19 août 2023, un missile a tué sept personnes en plein centre-ville. En pleine journée, le toit du théâtre municipal a été détruit. Les vitres des commerces aux alentours ont explosé. Depuis, et malgré des alertes quasi quotidiennes, la ville a connu un calme relatif jusqu'à fin mai, lorsque de multiples attaques de drones ont eu lieu.



L'objectif de cette mission est de vérifier une vingtaine de centrales photovoltaïques installées par des entreprises locales. Au total, le projet comporte une centaine de sites. Il s'agit de prévenir les risques de coupures d'électricité liées à la destruction de gros postes électriques souvent ciblés par l'armée russe. Cet important projet, financé par le centre de crise du ministère français des affaires étrangères, concerne des structures essentielles à la vie : alimentation électrique d'hôpitaux, de stations de pompage, et en particulier la **sécurisation des abris systématiquement présents dans chaque école**. Les élèves rejoignent automatiquement ces abris à chaque alerte.



Financés par l'aide internationale, parfois totalement créés, ces abris sont généralement aménagés dans les sous-sols et les caves des bâtiments, moyennant des travaux souvent considérables (sols, peinture, éclairage, ventilation, sanitaires, mobilier ...).

Malgré tout, la scolarisation des enfants continue ...



... et on les sensibilise aux moyens de défense.



*Apprentissage par le jeu vidéo*



*Maniement d'armes de guerre*



*Télé-pilotage de drones*



Nous avons pu constater la qualité des prestations des entreprises, toujours aussi réactives.



Nous avons particulièrement apprécié la gentillesse et la bienveillance de toutes les personnes rencontrées, qui se montrent très sensibles à notre présence sur place et extrêmement reconnaissantes.

Denis VIGIER , membre actif d' "*Électriciens Sans Frontières*" depuis 2018

"*Électriciens Sans Frontières*", ONG de solidarité internationale, lutte contre les inégalités d'accès à l'électricité et à l'eau dans le monde. Avec le soutien de 1200 bénévoles et en partenariat avec des acteurs locaux, nous favorisons le développement économique et humain en utilisant les énergies renouvelables.



<https://electriciens-sans-frontieres.org>



## Messages WhatsApp reçus suite à cette mission ESF

Message de **Nina**, Directrice d'un hôpital à Tchernihiv

*"Oui, la guerre est de retour. Chaque nuit, c'est la peur et le bruit. Pendant la journée, c'est un peu plus facile. Vendredi soir, c'était vraiment dur. Les drones Shahed ont frappé la maison voisine, près de chez moi.*

*Il y a eu aussi plusieurs frappes près de l'hôpital. Vendredi, il n'y avait pas d'électricité. Votre aide, sous forme de panneaux solaires, nous a permis de transporter les patients. Mon fils fait son travail. C'est dur pour tout le monde. Et c'est encore plus dur pour nos défenseurs.*

*Merci de votre inquiétude. Nous avons vraiment besoin de votre soutien."*

Message de **Maksym**, Directeur d'un lycée professionnel

*"Bonjour mon ami ! La situation s'est vraiment aggravée ces deux dernières semaines. Les «orques» ont commencé à attaquer des immeubles résidentiels, des postes de transformation et des centrales thermiques. Ma famille et moi allons passer la nuit dans un village à 20 kilomètres de la ville, car, la dernière fois, les murs et le sol de l'appartement tremblaient à cause des explosions (nous avons dormi par terre dans le couloir). L'établissement fonctionne normalement, les enfants vont à l'école, car cela contribue à la stabilité psychologique (imaginer que tout soit comme d'habitude). Kharkiv, une ville de plusieurs millions d'habitants, vit dans cette situation depuis trois ans, les gens se sont adaptés.*

*J'espère que nous nous habituerons bientôt aux nouveaux défis du destin.*

*Merci pour votre message, cela me fait vraiment chaud au cœur.*

*Après la nuit la plus sombre, vient toujours une aube radieuse. 😊"*



Cimetière de Tchernihiv

Malgré l'horreur de cette guerre, au bout du chemin ...  
une résilience inventive et créative :



**"Arbre solaire"** utilisé dès février 2022  
pour recharger les téléphones portables

## Un autre Dracy . . .

Etiez-vous tombés dans le panneau ?

Vous l'avez compris, il n'est pas situé dans notre village ...



Il se trouve à Baubigny, pas très loin de La Rochepot, en direction du hameau d'Orches. Dracy est un ancien village déserté depuis 1420, dont il ne reste que des ruines envahies par la végétation.

Cette localité médiévale a compté environ 25 maisons, avant de subir la peste et la dévastation par des mercenaires. Le site a été oublié jusque dans les années 1960, puis des fouilles y ont mis à jour des restes celtiques et un cimetière mérovingien.

\*\*\*

### **SCEA CENTRE EQUESTRE DE LA TUILERIE**

Parc d'Activité de la Tuilerie  
71640 Dracy-le-Fort

### **STAGES D'ÉTÉ au MANÈGE de la TUILERIE**

Vous avez des enfants, des petits-enfants ou des neveux à occuper pendant les vacances ? Pourquoi ne pas leur faire découvrir les joies de l'équitation et de la relation avec les poneys ou les chevaux ?



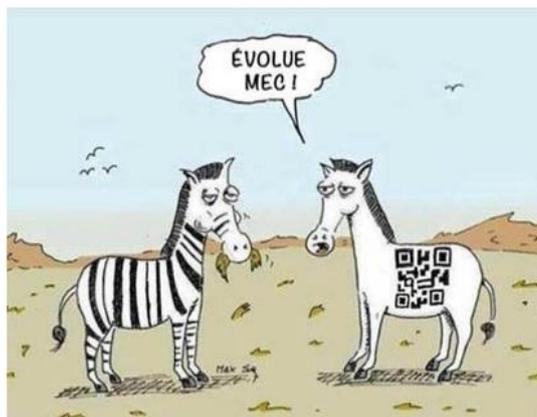
Du 7 au 25 juillet et du 4 au 22 août, Le *Manège de la Tuilerie*, école d'équitation située au "Parc d'Activité de la Tuilerie" à Dracy-le-Fort, propose des stages pour tous les niveaux, du débutant au cavalier confirmé !

Il est possible de venir une demi-journée, une journée, ou plusieurs jours, selon les envies !

Les stages sont accessibles dès l'âge de 5 ans. Pour les plus petits (3 à 5 ans), des séances de Baby-Poney ont lieu les mardis et jeudis à 17h !

Vous pouvez réserver dès maintenant, en téléphonant au ☎ **03 85 87 78 48** .

[managetuilerie@gmail.com](mailto:managetuilerie@gmail.com)



## Edition 2025

**5951** engagés sur les 5 épreuves  
samedi 29 mars 2025

"Au programme : sport, convivialité, gastronomie et patrimoine"

Comme pour les éditions précédentes, notre commune a participé activement à l'organisation.  
Sur la place de la Mairie était installé le dernier ravitaillement avant l'arrivée :



Les coureurs avaient la possibilité de se désaltérer et de déguster du bœuf charolais à la plancha ...

### Courses, Fêtes et Déguisements ...



# Résultats des Courses



<https://marathondesvinsdelacotechalonnaise.fr/#>

**8 KM NATURE** 708 classés / 712 engagés

**12 KM NATURE** 1283 classés / 1310 engagés

**MARA 3** 145 classés / 156 engagés

**SEMI-MARATHON** 2324 classés / 2341 engagés

**MARATHON** 1397 classés / 1432 engagés

1 <sup>er</sup> :	<b>Yves GOURIOU</b>	02:39:26	15,88 km/h
2 <sup>ème</sup> :	<b>Théo COZZI</b>	02:41:00	15,72 km/h
3 <sup>ème</sup> :	<b>Romain MOSCA</b>	02:41:17	15,70 km/h

14 <sup>ème</sup> :	<b>Audrey TANGUY</b>	02:56:53	14,31 km/h
39 <sup>ème</sup> :	<b>Céline AUJOGUES</b>	03:13:43	13,07 km/h
44 <sup>ème</sup> :	<b>Fanny CARREZ</b>	03:14:23	13,02 km/h



## Une COMMÉMORATION du 8-MAI un peu exceptionnelle



Partout en France, la cérémonie du 8-Mai commémorait cette année les 80 ans de la fin de la guerre 39-45. Mais à Dracy, en présence de la presse régionale et même de FR3, qui en a diffusé un reportage dans les journaux télévisés du jour, cet anniversaire a revêtu un caractère très particulier, car un nouveau nom a été inscrit sur le monument aux morts, fait rarissime après tant de décennies.

Aîné de 8 enfants, Laurent VARRAUT est né le 30 juin 1903 à Dracy (plus précisément à *la Ferme Brûlée*, route d'Autun). La famille résida ensuite à Fontaines, puis à Farges-lès-Chalon. Lors de son service militaire, il reçut une affectation à la Compagnie des chemins de fer PLM, qu'il dut quitter après un accident en 1927.



Réformé quand la guerre survint, il était ouvrier agricole à Montagny-lès-Buxy.

La commune se situant sur la ligne de démarcation, il se fit délivrer un *Ausweis* pour son travail et il put utiliser ce laissez-passer pour des actions dans la Résistance. En janvier 1943, arrêté par les Allemands, conduit à Chalon, puis à Compiègne, il fut convoyé au camp de concentration de Sachsenhausen, à Orianenburg, près de Berlin. Une seule lettre datée de janvier 1944 parvint à la famille, qui n'eut aucune autre nouvelle, ni jamais de certitude.

Après la guerre, il a été déclaré disparu. Suite aux recherches entreprises par la famille, l'ONAC (*Office National des Anciens Combattants*) l'a reconnu en 2011 "mort en déportation". Mais ce statut ne permettait pas son inscription sur un monument aux morts. La famille a donc repris des démarches, avec le soutien du maire Olivier GROSJEAN et l'aide active de Céline GARNIER, Secrétaire Générale de la Mairie de Dracy, mais présente à la cérémonie en tant que 1<sup>ère</sup> Adjointe de Farges-lès-Chalon, où encore résident des membres de la famille VARRAUT.

C'est ainsi qu'en novembre 2024 Laurent VARRAUT a enfin obtenu de l'ONAC la mention "Mort pour la France".

Sa mémoire est maintenant préservée de l'oubli et honorée pour toujours en tant que sixième Dracysien mort pour la France pendant la guerre 1939-1945, comme le montre cette photo du monument aux morts, devant lequel se tiennent sa famille et des élus de la Commune.



Les Dracysiens Michel BERNARD, Jean-Claude WÜRTZ et Denis VIGIER ont présenté des tenues militaires américaine, anglaise, et de la Marine française. Pour ce 8 mai historique, ils ont souhaité rendre un hommage particulier à la mémoire des prisonniers de guerre, souvent oubliés dans le devoir de mémoire.

Le mannequin situé à l'extrémité porte un uniforme de fantassin du 110<sup>ème</sup> RI, doté de l'équipement le plus moderne de l'armée en 1940, notamment le fusil Mas 36.



L'autre mannequin au centre, en capote d'infanterie, porte un calot siglé KGS (Kriegs Gefangener Stammlager), initiales peintes également dans son dos, un tel marquage servant à identifier les prisonniers qui sortaient régulièrement de leur camp, soit affectés à un Kommando de travail

en usine, soit assignés à une exploitation agricole. Le sigle était supposé rendre plus difficiles les tentatives d'évasion. Les fortes têtes et ceux qui étaient repris après une évasion manquée se voyaient en outre affublés d'un triangle noir sur l'épaule de leur veste. Pendant la durée de la guerre, environ 80000 prisonniers ont quand même réussi à s'évader.



Les enfants des écoles ont bien contribué à cette commémoration.

Ils sont restés attentifs aux discours et ont sagement écouté les intermèdes sonores ("*le Chant des Partisans*", "*Nuit et Brouillard*" de Jean FERRAT).

Ils ont ensuite fait lecture de "*Ce cœur qui haïssait la guerre*" du poète Robert DESNOS (QR code ci-contre), puis ont chanté la *Marseillaise* avec entrain ...



... ils méritaient bien de monter dans la jeep !

## LES MOTS CROISÉS DRACYSIENS

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											

### *HORIZONTALEMENT*

**1.** Spécialiste indispensable au Centre Orthopédique. **2.** Apéritif bourguignon. Monogramme jésuite, inscrit sur des objets liturgiques. **3.** Crémant italien. Passe à Digoin. **4.** Site préhistorique en Mâconnais. Qui n'a pas encore servi. **5.** Tierce personne. Soutire le vin. Presque rien. **6.** Le sommelier tient celui de la bouteille. Habitudes du terroir. Anagramme pour rien. **7.** Pictogramme sur écran. A retourner pour les faire en meurette. **8.** *Un* allemand, qui dit non à reculons. En abrégé devant Hélène, mais pas devant Désert. Politesse raccourcie. **9.** Réunion des cardinaux, mais ce n'est pas le conclave. Foyer.

### *VERTICALEMENT*

**I.** Le 1 horizontal en est un. **II.** Peut qualifier un verre rempli jusqu'au bord. Prénom d'une célèbre résistante, inhumée à Salornay-sur-Guye. **III.** Deux tiers de la capitale du Canada. Dans le chef-lieu d'un département voisin. **IV.** Village œcuménique. **V.** Initiales sur des portes de vestiaires. Les conseillères municipales le seront en 2026. **VI.** Fond de tonneau à retourner. Sur la Tille en Côte-d'Or. Ah ! la tienne. **VII.** Traverse le département du Nord au Sud. Se joue au Tennis Club municipal. **VIII.** Le *débouché* de La Thalie. Séchoir à bouteilles. **IX.** Comme la consistance de la crème de cassis. **X.** Champion cycliste né dans le Charollais, au hameau "le Guidon". **XI.** Initiales d'un industriel du Creusot. Communauté à 27.

***Solutions page 24***

# LES TERRASSES DE DRACY

vendredi 6 juin



La météo favorable a assuré le succès des deux sessions organisées cette année ...



Et le groupe Onyx, bien connu des soirées dracysiennes, a fait vibrer le dance floor le 13 juin





## ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION LOISIRS

#### Programme réalisé en juin



8 juin : randonnée pédestre à St-Jean-de-Trézy, balade champêtre entre Couches et St-Léger-sur-Dheune avec, comme base de départ et de pique-nique, le petit étang de Précelles pour les 12 participants.



Les 13, 14, 15 juin : voyage de 3 jours en Allemagne (article et photos dans le JDD de fin septembre). Sur le site internet de la Mairie, possibilité de visionner le montage vidéo de notre sortie en Allemagne (rubrique associations).

#### Programme à venir

**14 septembre** : randonnée pédestre à Jully-lès-Buxy.

**28 septembre** : sortie en car au château de Gy et visite des jardins.

**en octobre** : randonnée pédestre "Octobre rose" (date à préciser).



### FIN DE L'ASSOCIATION "LOISIRS"

Après avoir participé à l'animation du village depuis les années 1980, l'équipe des "Loisirs", n'étant plus de la première jeunesse, mettra un point final à ses activités avec la fin de la saison.

Il nous restera les bons souvenirs de nos multiples randonnées, des pique-niques, des voyages en France et à l'étranger, des visites guidées, des lotos, des salons sucré-salé, du théâtre amateur, des AG avec spectacle et bugnes, etc.

Les adhérents seront invités à une AG extraordinaire en novembre, pour officialiser l'arrêt de l'Association.

Le Président, Gilbert BOBILLOT

## CRAZY PATCH



A l'occasion des 25 ans de "Crazy Patch", les 5 et 6 avril nous avons exposé plus d'une centaine de patchworks (106 exactement). Les plus anciennes d'entre nous ont présenté une rétrospective de leur travail, de leur premier patchwork à leur *petit dernier* réalisé pour cet anniversaire. Ainsi, nous avons pu voir les progrès réalisés tout au long de notre carrière de *quilteuses*.



Cette exposition d'art textile n'a accueilli que 88 visiteurs, ce qui est peu pour une exposition aussi importante.

Mais, vu les événements festifs de la région ce week-end printanier et les premiers rayons de soleil, c'est un bon score.

Nous avons rencontré des messieurs, venant de Granges et de Mellecey, émerveillés par la diversité des ouvrages et leur complexité. Eh oui, le patchwork, ce ne sont

pas que des petits bouts de tissus rassemblés pour constituer une courtepointe ou un tapis de table, c'est un art à part entière.

Les ouvrages étaient très variés, très colorés, y compris les "défis" au dessin identique, mais rendus très différents par le choix des tissus.

Nous avons eu le plaisir de recevoir Monsieur le Maire, Olivier GROSJEAN, et Madame Dominique PETITJEAN, Adjointe, que nous remercions chaleureusement, et sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu.

Jeanne BAYOL, présidente de l'Association, était très émue par cette rétrospective.

Nous n'attendons pas les 50 ans de l'Association pour renouveler l'expérience, mais seulement d'avoir suffisamment de nouveaux patchworks à présenter.



Danièle POURREZ, Secrétaire de "Crazy Patch"

# BIBLIOTHÈQUE DE DRACY-LE-FORT



## Secteur "adulte"

Chers lectrices et lecteurs, l'été est là.

Que vous soyez mer, montagne ou campagne, farniente ou sportif, que vous partiez, que vous restiez chez vous ... il vous faudra **un bon livre**. Que dis-je ? Deux, trois, quatre, cinq ... passionnants ouvrages.

Pour être à la page avec les grands prix d'automne et du printemps, poussez la porte de votre bibliothèque, toutes ces œuvres vous y attendent, car bien peu ont échappé à notre sagacité.

En juin, lors de la présentation des nouveautés, une cinquantaine d'ouvrages ont été mis en circulation, parmi eux : des romans, des essais, des ouvrages de détente, des polars, des récits de voyages, des biographies ...

Parmi eux :

*"Le chant du prophète"* de P. LYNCH, *"La guerre par d'autres moyens"* de K. TUIL, *"L'heure des prédateurs"* de G. da EMPOLI, *"L'ardente et très secrète Miles Franklin"* d'A. LAPIERRE, *"Les heures fragiles"* de V. GRIMALDI, *"La fugue"* d'A. VALOGNES, *"A couper le souffle"* d'A. LAIPSKER, *"Le seul coupable"* de J. SAUSSEY, *"Chagrin d'un chant inachevé"* de F.H. DÉSÉRABLE, *"Les routes de la soif"* de C. GRAS, *"Les piliers de la mer"* de S. TESSON ...

Alors, n'attendez plus ! En juillet, nous vous accueillons tous les mercredis de 16h30 à 19h, mais attention : en août, nous serons fermés et déjà dans les starting-blocks pour préparer la rentrée littéraire 2025.

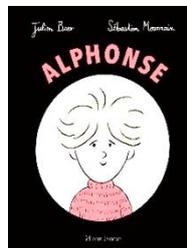
Très bel été à tous et à très vite.

Vos bibliothécaires

## Secteur "Jeunesse"

En début d'année scolaire, les bibliothécaires ont présenté aux enfants de chaque classe une sélection de 6 livres du *Prix des Incorruptibles 2024/2025*. En mai, ils ont pu voter pour leur livre préféré.

*Voilà les résultats à Dracy*



Stéphanie (Maternelle) : "*Chance ou malchance*"  
Juliette (Maternelle) : "*Alphonse*"  
Marylène (CP/CE1) : "*La poulette d'Eugénie*"  
Aurélien (CE2/CM1) : "*La petite boutique aux histoires*"  
Francine (CM1) : "*Comme un arbre*"  
Francine (CM2) : à égalité "*La bête et Bethany*"  
"*Le secret d'Ilyana*"

Dans le cadre de ce Prix, par nos présentations et animations, mais également grâce à nos permanences avec les scolaires tout au long de l'année, nous espérons avoir contribué à encourager la lecture auprès des enfants.

Nous nous préparons déjà pour la rentrée de septembre 2025 ! La prochaine sélection est déjà en attente dans les cartons à la bibliothèque !!!

Nous souhaitons à tous les enfants et à leurs parents de très agréables vacances.

**Rappel : la Bibliothèque assurera des permanences les 2, 9, 16, 23 et 30 juillet.  
Elle sera fermée en août. Reprise le mercredi 3 septembre.**

-----  
Les bibliothécaires vous accueillent, enfants et adultes, les mercredis et vendredis de 16h30 à 19h  
(voir plus haut les horaires d'été)

☎ **03 85 44 31 23** (aux heures d'ouverture), puis taper 3    mail : [biblio-dracy@orange.fr](mailto:biblio-dracy@orange.fr)

Site web catalogue en ligne : <https://cbpt71-pom.c3rb.org>

Sur ce site, vous aurez la possibilité d'y consulter tous les livres des bibliothèques CBPT du département, et - si vous êtes adhérents de la Bibliothèque de Dracy - d'avoir accès (avec un mot de passe) aux ouvrages de votre Bibliothèque exclusivement et, si vous le souhaitez, de les réserver.

\*\*\*

## CLUB BLANC COULEUR

Durant ce trimestre, quelques-unes d'entre nous se sont concertées pour réaliser des peintures sur porcelaine avec pour thème la *Calligraphie*. Voici quelques photos pour illustrer les nombreuses possibilités de réalisations : à la plume, au pinceau.



*deux assiettes en calligraphie chinoise*

Nous prévoyons de nous retrouver sur une journée de juin, pour un atelier avec pique-nique. Et, comme à l'accoutumée, pour clôturer l'année, nous terminerons par notre repas amical.

**Bonnes vacances et très bel été**

## BOURGOGNE BONSAÏ CLUB

Pour le "Bourgogne Bonsaï Club", le printemps a été le théâtre de deux belles expositions dans le cadre des Foires aux plantes régionales.

Avec ses nouveaux barnums blancs de 12 m de long par 3 m de large, le BBC a tout d'abord participé à la *Foire aux Plantes de printemps* au Château de Pierre-de-Bresse, où nous avons pu faire apprécier une sélection des plus beaux arbres des membres du Club. Dans le cadre magnifique de la cour du Château, nous avons accueilli tout au long du week-end du 12 et 13 avril de très nombreux amateurs de Bonsaï.



\*\*\*

Le week-end du 19 et 20 avril était consacré à la *Foire aux Plantes & Arts du Jardin* du Château de la Ferté. Dans le même décor de barnums blancs, le BBC a exposé sur ses tables noires et bleues une nouvelle sélection d'environ 65 arbres, dont un buis de plus de 200 ans, un mélèze d'environ 100 ans et de nombreux sujets vieux de 50 à 60 ans.



Le samedi comme le dimanche, ce décor nous a valu le *Prix du Public* "plus belle présentation de stand".

Tout au long de ces deux foires, les membres du BBC ont réalisé de nombreuses démonstrations de mise en forme d'arbres, de création de forêts, etc.

Ces deux expositions nous ont permis d'enregistrer de nouvelles adhésions. A ce titre, il convient de remercier tous ceux qui ont œuvré à la réussite de ces deux week-ends.

Depuis, le Club a repris le rythme de ses activités normales, les deux réunions mensuelles qui sont consacrées aux travaux d'entretien sur nos arbres, rempotages, tailles, mises en forme et engraisages.

Mais nous avons également poursuivi nos programmes d'animation en jardinerie, qui remportent de plus en plus de succès à Louhans, Gourdon, et tout récemment à Beaune, où la fréquentation a été très importante et où, là aussi, nous avons enregistré de nouvelles adhésions, ce qui porte à 42 le nombre d'adhérents (record pour notre Club).

La prochaine grande exposition sera notre participation à la *Foire aux plantes aux couleurs d'automne* au Château de La Loyère, en septembre.



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le 14 mars dernier, le Carnaval organisé par l'Association des Parents d'Elèves a animé le cœur du village. Enfants et parents s'étaient donné rendez-vous devant la Salle Polyvalente pour une joyeuse bataille de confettis, avant de défiler dans les rues du quartier des "Vignes d'Or". Déguisements colorés, sourires radieux et ambiance festive étaient au rendez-vous.



La fête s'est poursuivie avec une "boum" haute en couleurs, où princesses, super-héros, policiers et sorcières ont enflammé la piste de danse.

Pendant ce temps-là, petits et grands ont pu faire une pause gourmande à la buvette tenue par l'APE, qui proposait boissons fraîches, frites et nuggets.

Moins d'un mois plus tard, le 12 avril, l'APE *remettait ça* avec sa traditionnelle chasse aux œufs. Sous un doux soleil printanier, les enfants ont investi le parc de Dracy à la recherche des précieux trésors chocolatés cachés dans les moindres recoins.

Et même si quelques gouttes de pluie se sont invitées en fin de matinée, cela n'a pas entamé la bonne humeur générale : tous les petits chasseurs sont repartis fièrement avec leur sachet d'œufs bien mérité.



Prochain rendez-vous festif à ne pas manquer : la kermesse de l'APE, qui se tiendra le 27 juin. Une belle occasion de clore l'année scolaire dans la joie et la convivialité !



## GYM VOLONTAIRE DRACY

L'animateur Alexandre a réussi brillamment sa formation Yoga niveau 1 (dispensée par la FFEPGV), ajoutant une corde supplémentaire à son arc déjà bien fourni, poursuivant ainsi l'enrichissement de ses séances du jeudi soir.

Le 27 mars, la salle étant indisponible en raison de la préparation du Marathon des vins, Alexandre a proposé une randonnée "nocturne" dans les vignes à l'heure habituelle du cours. Beau succès auprès des participants !

Le 7 mai, c'était pour la séance de Lindsay du mercredi soir que la salle était réquisitionnée ! La météo étant très incertaine, nous avons migré dans la salle de motricité de l'école. En quelques minutes et avec le matériel disponible, Lindsay a concocté une séance par ateliers. Le renforcement musculaire a été particulièrement efficace pour les abdominaux, grâce aux fous rires qui ont égayé toute la séance !

Traditionnellement, la saison s'achève la dernière semaine de juin ou la première de juillet, selon les cours.



Pour garder la forme toute l'année, rendez-vous en septembre 2025.

\*\*\*

## PÉTANQUE DRACYSIENNE

Le 3 juin 2025, la "Pétanque Dracysienne", présidée par M. Yves RICHARD, accueillait les équipes de 3<sup>ème</sup> division, pour une rencontre sur les terrains de Dracy, remis en état par les membres du Club le vendredi 30 mai.

Ce 3 juin, Dracy recevait les clubs d'Autun - Mesvres - Le Breuil - Epinac - Auxe - (Paray-le-Monial en était exempt).

L'équipe des vétérans de Dracy s'est imposée 24 à 12, face à celle de Mesvres qui restait invaincue. Très bon résultat pour le Club.

La journée s'est terminée par un casse-croûte offert à tous, très convivial comme toujours.

Merci à la Mairie pour son soutien.

Bonne continuation à tous.





## TENNIS CLUB DE DRACY

Allée des Fougères [www.tennis-dracy.fr](http://www.tennis-dracy.fr)



Après le championnat d'hiver, le championnat jeune s'est déroulé avec 3 équipes engagées. Deux équipes 15/18 ans ont participé ; les deux ont fini 1<sup>ères</sup> de leurs poules respectives et ont joué la finale. En 2<sup>ème</sup> division, l'équipe 1, composée d'Arthur, Léonard et Nathan, a gagné la finale contre Prissé ; l'équipe 2 s'est inclinée à Charnay-lès-Mâcon.



Le dimanche 30 mars, le bureau a organisé son 1<sup>er</sup> *Tournoi Multi Chances* dames 4<sup>ème</sup> série, comptant pour le circuit régional "Femina Tour". Huit dames ont participé à trois matchs en format court, dans une ambiance conviviale. La gagnante Zoé VERDOT (club d'Hauteville) participera à la finale en septembre sur les courts du lac Kir.

Le championnat de printemps s'est déroulé en mai avec deux équipes Messieurs, l'équipe 1 en 3<sup>ème</sup> division a fini 1<sup>ère</sup> avec cinq victoires et monte en 2<sup>ème</sup> division ; l'équipe 2 se maintient. L'équipe dame, qui était montée en BFC2, va redescendre, suite à un manque de joueuses lors d'une rencontre.

La fin d'année de l'école de tennis se terminera par un après-midi festif avec matchs amicaux et la saison sera clôturée par le tournoi habituel du Club, qui se déroulera du 18 au 31 août.



Bel été à tous !

\*\*\*



## SOCIÉTÉ DE CHASSE



En mars, la Mairie et le Lieutenant de louveterie ont organisé une battue administrative qui n'a pas donné les résultats escomptés, puisqu'un seul sanglier a été abattu, une femelle de 75 kg.

Il faut savoir que certaines nuits il peut y avoir une douzaine de sangliers dans la friche, et pas du tout certains jours, ou alors un ou deux seulement.

Nous, les chasseurs, nous n'aimons guère les battues administratives, car les participants ont pour ordre de tuer tous les sangliers qui passent à portée de carabine, et il peut y avoir des mères suitées qui en font les frais, ce qui entraîne une mort certaine pour les petits.

De toute façon, la friche est toujours là, rien n'est fait. Alors bonjour les dégâts 2025-2026 !



## YOGA POUR TOUS

Malgré une fin d'année avec un effectif variable, nos membres restent fidèles à notre professeur Corinne et apprécient sa douceur, son écoute, sa capacité d'adaptation et ressortent toujours sur un petit nuage de bien-être en fin de séance ! Je rappelle que le yoga, en plus des bienfaits physiques qu'il apporte, a permis à beaucoup d'entre nous de se recentrer, de gérer son stress, d'améliorer sa souplesse, tout en prenant conscience de sa respiration.

Notre secrétaire Solange a mis en place un site internet, où toutes les nouvelles concernant notre pratique sont recensées. Les fiches d'inscriptions et les informations pour la rentrée seront aussi disponibles. Le site : <https://yoga-pour-tous-dracy.jimdosite.com>.

On peut aussi aller sur le site en passant par celui de la mairie et en cherchant les associations. Un cours d'essai gratuit d'une heure trente peut toujours être proposé à tout moment de l'année, mais en particulier lors de notre reprise, **le lundi 1<sup>er</sup> septembre à 18h45 à la salle d'évolution de l'école de Dracy, ou le mercredi 3 septembre à 9h30 à la Salle Polyvalente.**

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Nous aurons le plaisir de participer aux Terrasses les vendredis 6 et 13 juin ; et, le 21 juin au matin, de faire une séance en plein air à l'étang Chaumont, suivie d'un pique-nique partagé.

Nous souhaitons à tous de très bonnes vacances et nous espérons vous retrouver à la rentrée et accueillir de nouveaux membres.

Présidente de l'association "Yoga pour tous" : Edwige DEBOISSY

\*\*\*

### Club "*les Amis de Dracy*"

Nos moments de détente se poursuivent dans la bonne humeur et le plaisir de nous retrouver lors de nos deux après-midi mensuels.

Pour les mois de juin et juillet, nous nous retrouverons seulement une fois dans le mois. Deux lundis étant fériés - celui de juin (lundi de Pentecôte) et de juillet (lundi 14 juillet) - le Club ne sera pas ouvert.

Lors de notre prochain rendez-vous de juin, nous fêterons les 85 ans d'une de nos membres. A cette occasion, nous organisons un repas. Puis nous enchaînerons avec notre moment de jeux et nous terminerons l'après-midi par un goûter, au cours duquel nous offrirons à notre amie son cadeau d'anniversaire.

Les vacances arrivant à grands pas, le Club souhaite aux petits et grands de bonnes vacances.

*Dicton du mois de juin*

*C'est le mois de juin qui fait le grain .*

*C'est le mois de juin qui fait le pain .*

*C'est le mois de juin qui fait le foin .*

Contacts Bernard SIMARD, président ☎ 06 14 73 78 50

Jocelyne MICHEL, secrétaire ☎ 06 22 28 50 14

## Annonces paroissiales



*entrée de la sacristie à Dracy*

### Maison paroissiale

12, place de l'Eglise - Cidex 1084 - Givry

☎/répondeur : 03.85.44.32.39.

**Permanences** du mardi au vendredi de 10h à 12h.

mardi, mercredi et vendredi de 17h à 18h30.

e-mail [stsymphoriencc@yahoo.com](mailto:stsymphoriencc@yahoo.com)

site internet : [saintsymphorien.net](http://saintsymphorien.net)

**En juillet et août, la paroisse aura la joie d'accueillir de nouveau le père Wilson RAKOTONIRINA, prêtre de Madagascar. Il résidera à la cure de Givry.**

### Messes anticipées du samedi soir

17h30 à Chalon à l'église de St Jean des Vignes

18h à Chalon à l'église de Notre-Dame de la Citadelle

18h à Chalon à l'église de Notre-Dame du Sacré Cœur

18h30 à St Rémy à l'église Ste Thérèse

### Messes dominicales

**9 heures** dans différentes églises de la Paroisse :

le 29 juin à Dracy-le-Fort, le 6 juillet à St-Denis-de-Vaux, le 13 à St-Jean-de-Vaux, le 20 à Barizey, le 27 à St-Mard-de-Vaux, le 3 août à Russilly, le 10 à Mercurey, le 17 à Dracy-le-Fort, le 24 à St-Denis-de-Vaux, le 31 à St-Jean-de-Vaux, le 7 septembre à Barizey ...

**10h30** à l'église de Touches le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanche du mois

**10h30** à l'église de Givry le 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> dimanche du mois

**Messes en semaine** et rencontres (Mouvement des Chrétiens Retraités, Bible en tutoriels, chapelet, prière des mères ...), se reporter à l'affichage aux portes des églises ou sur les fiches paroissiales distribuées chaque dimanche.

Adoration eucharistique pendant l'été, le jeudi matin jusqu'à 12 heures.

### **Inscriptions catéchisme (2025-2026) :**

à partir du 20 août à la maison paroissiale aux heures de permanence.

Eveil à la Foi pour les enfants de 4 à 7 ans - Caté CE2, CM1, CM2 - Professions de Foi pour les 6<sup>èmes</sup> – "La Vie est Belle" pour les 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup>.

### DATES À RETENIR

**15 août, fête de l'Assomption** : rassemblement à la Madone des Coudriers, rue de Caudroyes à Mercurey, rendez-vous à 10 heures au pied de la Vierge pour un temps de prières avant la messe à 10h30 à Touches.



*meubles de la sacristie de Dracy  
inscrits au titre des monuments historiques*

### Rectificatif

Dans les avis de décès du JDD 191, il aurait fallu lire "Madame Paulette VINCENELLI, née THIVAND", décédée le 10 janvier, à Chalon-sur-Saône. Elle habitait le lotissements "Les Hauts de Dracy".

\*\*\*

### Avis de décès

Nous apprenons le décès de Jacques BOUILLOUX à l'âge de 84 ans. Il était l'époux de Guillemette HARDY, à laquelle le "Journal de Dracy" présente toutes ses condoléances.

La cérémonie religieuse se déroulera au crématorium de Crissey le 26 juin.

\*\*\*\*\*

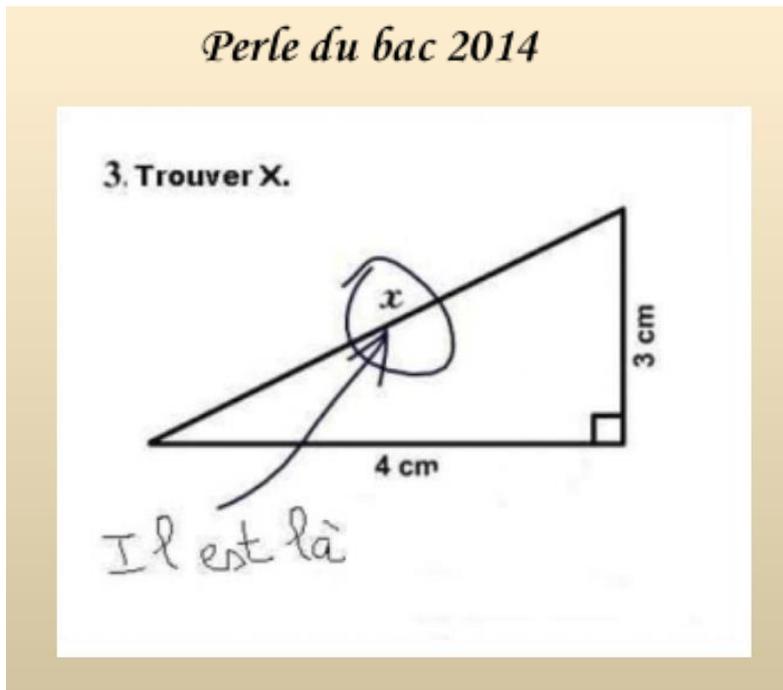
### solutions des mots croisés

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI
1	P	R	O	T	H	E	S	I	S	T	E
2	R	A	T	A	F	I	A		I	H	S
3	A	S	T	I		L	O	I	R	E	
4	T		A	Z	É		N	E	U	V	E
5	I	L		É	L	I	E		P	E	U
6	C	U	L		U	S		I	E	N	R
7	I	C	O	N	E		S	F	U	E	O
8	E	I	N		S	T	E		S	T	P
9	N	E	S	O		A	T	R	E		E

**Horizontalement** : 1. Prothésiste. 2. Ratafia. IHS (Jesus Hominum Salvator, Jésus Sauveur des hommes). 3. Asti. Loire. 4. Azé. Neuve. 5. Il. Élie. Peu. 6. Cul. Us. Ienr (rien). 7. Icône. Sfueo (Eufs). 8. Ein (Nie). Ste (Sainte). STP (S'il Te Plaît). 9. Neso (Nord-Est-Sud-Ouest). Âtre.

**Verticalement** : I. Praticien. II. Ras. Lucie (Aubrac). III. Otta (Ottawa. Lons. IV. Taizé. V. HF (Homme, Femme). Elues. VI. Eil (Lie). Is. Ta. VII. Saône. Set. VIII. IE. If. IX. Sirupeuse. X. Thévenet. XI. ES (Eugène Schneider). Europe.

\*\*\*



# RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les procès-verbaux publiés ci-dessous reprennent les extraits les plus représentatifs des séances du Conseil Municipal et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du "Journal de Dracy" ou celle de la Municipalité.

Pour informations officielles, consulter le site de la Mairie <http://www.mairie-dracy-le-fort.fr>.

## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Séance du mercredi 19 mars 2025 - 19h

Présents : Olivier GROSJEAN, Georges PAUCHARD, Dominique PETITJEAN, Martial BEUGNET, Marie-Claude PALMACE, Jean-Bernard TUETÉY, Nathalie BLACHON, Denis VIGIER, Florian PARDON, Thibaut COLIN.

Excusés ayant donné procuration : Nathalie SCHOUMACHER procuration à Marie-Claude PALMACE, Nicolas DUHAMEL procuration à Denis VIGIER, Mireille MENAND procuration à Dominique PETITJEAN.

Secrétaire de séance : Georges PAUCHARD.

Le Maire demande au Conseil Municipal la possibilité de modifier l'ordre du jour comme suit :

- Ajournement des points 2, 3 et 4 en l'absence des chiffres de clôture de l'exercice comptable 2024 ;
- Cession de la parcelle AE 166 (annule et remplace). Accord à l'unanimité.

### POINT N°1 : Approbation du PV du Conseil Municipal du mardi 18 février 2025

N'appelant pas d'observations, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### POINT N°2 : Approbation du compte administratif 2024

En raison de la non-communication des éléments financiers par le Service de Gestion Comptable de Chalon-sur-Saône en temps et en heure, ce point est ajourné.

Monsieur le Maire indique néanmoins que la situation financière au 19 mars est la suivante :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER	RÉALISÉ
DÉPENSES	738 616,61 €	16 677,48 €	1 094 947,17 €
RECETTES	691 057,26 €	63 128,37 €	1 439 605,33 €
RÉSULTAT	- 47 559,35 €		344 658,16 €

### POINT N°3 : Approbation du compte de gestion 2024

Ce point est ajourné et reporté à la séance suivante.

### POINT N°4 : Affectation du résultat 2024

Ce point est également ajourné et reporté à la séance suivante de l'assemblée délibérante.

### POINT N°5 : Taux des locales 2025

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition :

- > Foncier bâti : 38,80%, répartis de la manière suivante :
  - ✓ 18,72% (part communale)
  - ✓ 20,08% (part départementale transférée)
- > Foncier non bâti : 61,12%
- > Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 11,86%

### POINT N°6 : Budget primitif 2025

Vote et adoption à l'unanimité du budget primitif 2025 de la Commune :

- Par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- Par chapitre pour la section d'investissement sans vote formel sur chacun des chapitres.

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses : 2 480 828,68 €	Dépenses : 2 079 828,68 €
Recettes : 2 480 828,68 €	Recettes : 2 079 828,68 €

Suite aux réunions des différentes commissions thématiques, le Maire remet à chaque Conseiller Municipal un récapitulatif des investissements prévus pour 2025 répartis de la manière suivante :

BÂTIMENTS	189 000 €
VOIRIES	287 000 €
ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE ET PATRIMOINE	297 000 €
CULTURE / VIE ASSOCIATIVE	20 000 €
JEUNESSE / AFFAIRES SOCIALES ET PÉRISCOLAIRES	25 100 €
MATÉRIELS DU SERVICE TECHNIQUE	59 000 €
ÉQUIPEMENTS DIVERS	<u>39 000 €</u>
TOTAL	916 100 €

#### POINT N°7 : Redevance d'Occupation du Domaine Public réseau électricité (ENEDIS-RODP 2025)

Pour l'année 2025, le montant de la redevance pour la Commune s'élève à 241 € par application du décret qui a fixé à 153 € le montant initial de la redevance pour les communes dont la population est inférieure à 2 000 habitants ;

Valeurs de la redevance : 153 € x coefficient de revalorisation (1,5770).

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Madame la Secrétaire Générale et Monsieur le Receveur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

#### POINT N°8 : Délibération pour des demandes de subvention 2025

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que plusieurs projets d'investissement sont bien éligibles à une subvention. Les travaux concernés sont les suivants :

Projets éligibles	Subventions	Origine de la subvention
Réhabilitation et sécurisation d'un cheminement piétonnier - passerelle de l'Orbize (annule et remplace la précédente)	Dotation Équipements des Territoires Ruraux	ÉTAT
Remplacement d'aérothermes par une climatisation réversible à l'espace périscolaire	Fonds d'Agglomération aux Projets Communaux	GRAND CHALON
Acquisition d'une tondeuse	Fonds de relance	GRAND CHALON
Renouvellement du matériel informatique	Fonds de relance	GRAND CHALON
Acquisition d'un parquet extérieur (" <i>Terrasses de Dracy</i> ")	Fonds de relance	GRAND CHALON

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité annule la délibération du 18 février 2025, adopte les projets présentés et demande au Maire de solliciter les subventions.

#### POINT N°9 : Délibération pour les tarifs de timbres à l'image de la Commune

La Mairie poursuit la mise en vente de timbres à l'image de Dracy-le-Fort. Pour 2025, ceux-ci seront vendus au tarif d'un affranchissement en lettre verte, à savoir 1,39 €. Indexé sur la grille tarifaire postale, ce tarif sera revalorisé automatiquement à chaque révision.

Le prix du carnet de timbres de collection en édition limitée est fixé à 10 €. Accord à l'unanimité.

#### POINT N°10 : Cession de la parcelle AE 166 (annule et remplace la délibération 40-2024)

Monsieur le Maire propose la mise en vente à M. Mickaël BRISET de 17 m<sup>2</sup> de la parcelle AE 166, située au 26, route d'Autun, au prix de 11,77 €/m<sup>2</sup>. En raison de l'implantation du bien et de la conjoncture immobilière actuelle, le montant de la vente est fixé à 200 €.

L'étude de M<sup>e</sup> DUC DODON sera sollicitée pour représenter la Commune lors de la vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable.

## **POINT N°11 : Comptes rendus des activités du Grand Chalon**

### → Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges - 12 mars 2025

Monsieur le Maire, représentant de la CLETC pour la commune de Dracy-le-Fort, s'est rendu à sa réunion. L'ordre du jour de cette séance portait uniquement sur l'évaluation du coût net des charges afférentes au transfert de la compétence "*Déploiement d'Infrastructures de Recharges des Véhicules Électriques*" par le Grand Chalon.

Ce transfert n'engendrera aucune répercussion sur les communes et le coût net sera donc nul.

### → Conseil communautaire - 12 mars 2025

Monsieur le Maire énumère les principaux points évoqués lors du dernier Conseil Communautaire :

- ✓ Rapport thématique régional de la Chambre régionale des comptes Action des collectivités territoriales en faveur de l'accueil du jeune enfant ;
- ✓ Approbation de la modification simplifiée n°1 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Grand Chalon ;
- ✓ Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires ;
- ✓ Tarification du Salon de l'emploi (édition du 27 mars 2025) ...

## **POINT N°12 : Comptes rendus des syndicats et autres représentations extérieures**

### → SYDRO 71– 25 février

Monsieur le Maire a assisté à l'assemblée générale du *Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable* du département de Saône-et-Loire, à Dracy-le-Fort en présence du Sous-préfet, Olivier TAINURIER. Depuis 30 ans, ce syndicat assure la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable sur les 44 collectivités adhérentes que comptent son territoire. Cette réunion avait pour principal ordre du jour l'approbation des résultats 2024 et l'adoption des budgets 2025 (4 044 566 € de fonctionnement et 9 342 429 € pour l'investissement) qui lui permettent d'assurer ses missions et de poursuivre la création de nouvelles interconnexions.

Monsieur le Maire rappelle que c'est dans le cadre du schéma directeur départemental des interconnexions de secours en eau potable que le SYDRO 71, en lien direct avec le SMECSO, a financé les travaux d'interconnexion à Dracy-le-Fort. Le coût de ce chantier, réalisé et terminé en 2024, s'est élevé à 664 000 €, dont 250 000 € ont été subventionnés par le Conseil Départemental de Saône-et-Loire. Cette réalisation permet à présent de faire face à la défaillance potentielle des gestionnaires de réseau au niveau du pôle de santé.

Le 31 mars prochain le SMECSO tiendra une réunion à laquelle sont invités les représentants titulaires et suppléants au sujet de la dissolution au 1<sup>er</sup> janvier 2026 de ce syndicat. Plusieurs interrogations demeurent en suspens, telles que le coût de l'eau à l'avenir ou encore le planning de renouvellement des canalisations d'eau potable.

## **Informations du Maire**

### **- Création temporaire d'une 5<sup>ème</sup> classe**

Dans le cadre de la poursuite de l'établissement de la carte scolaire pour 2025/2026, la collectivité a été destinataire d'un nouveau courrier de l'inspecteur d'académie (DASEN 71), qui a confirmé la prolongation, pour une année supplémentaire (2025-2026), de la 5<sup>ème</sup> classe à Dracy.

### **- Piste cyclable entre Châtenoy-le-Royal et Dracy-le-Fort par la route d'Autun**

Le Grand Chalon poursuit sa politique en faveur du développement de la pratique du vélo. Pour rappel, en 2019 il a adopté un *Schéma Directeur Cyclable* (SDC), qui vise à augmenter et sécuriser cette pratique sur le territoire intercommunal, et dont l'un des axes est la liaison entre Dracy-le-Fort, Farges-lès-Chalon, Châtenoy-le-Royal et Chalon-sur-Saône. Il était donc souhaité que soit réalisée une voie cyclable entre le parking du garage Galland à Châtenoy-le-Royal et l'entrée de la Zone d'Activités Économiques dracysienne.

Pour ce faire, l'agglomération doit acquérir une emprise foncière d'environ 126,2 m<sup>2</sup>. Les entreprises longeant ce futur axe cyclable auraient donné leur accord verbal ; il est à présent nécessaire de les formuler par écrit pour poursuivre cette démarche.

- **Déclaration d'Utilité Publique – Forage de Nainglet**

Le Grand Chalon a déposé un dossier d'enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique pour l'instauration des périmètres de protection en vue de son utilisation à des fins de consommation humaine concernant la protection de la zone de forage de Nainglet située à Fontaines, et une demande d'autorisation environnementale "loi sur l'eau".

L'enquête publique a lieu du lundi 10 mars à 9h au mercredi 9 avril 2025 à 12h. Le dossier est consultable directement à la mairie de Fontaines et des permanences se tiendront au siège de l'enquête (Fontaines) et au Grand Chalon, ce qui permettra aux administrés le désirant de déposer observations et/ou de faire des propositions sur ce sujet.

- **Restauration des meubles de la sacristie et point sur la chasuble**

Monsieur le Maire rappelle que, par arrêté du 7 juin 2008, les meubles de la sacristie\* sont inscrits au titre des monuments historiques, ont fait l'objet d'une inspection détaillée en 2022 et doivent être restaurés. Cette opération a été confiée à la menuiserie LABILLE et réalisée en septembre 2024.

Devant la technicité qui devait être requise, M. VOTTERO (Conservateur en chef du Patrimoine à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne/Franche-Comté) est venu contrôler la bonne réalisation des travaux. Il a également été question de la chasuble qui a été inspectée en 2022 avec ses accessoires (étole, manipule, bourse et voile de calice) réalisés dans le même tissu, et qui sera prochainement déposée au Trésor de la Cathédrale Saint-Lazare d'Autun.

\* photos dans l'article "Annonces paroissiales"

- **Réflexion sur la vidéoprotection**

Suite à une forte recrudescence de cambriolages en décembre dernier et pour compléter le dispositif "Participation Citoyenne", la Municipalité a engagé une réflexion en lien avec la brigade de gendarmerie de Châtenoy-le-Royal sur l'implantation de nouvelles caméras, la législation en vigueur, le dispositif "Participation Citoyenne"... Une rencontre est programmée pour le 25 mars.

- **Accueil de Loisirs Sans Hébergement – Atelier numérique**

Au cours des dernières vacances scolaires et sur l'impulsion de la directrice de l'ALSH, un conseiller est venu sensibiliser les enfants au numérique et proposer une animation sur la bande dessinée en utilisant l'application BDnF, destinée en premier lieu au public scolaire, enseignants et élèves du primaire et secondaire. Cofinancé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et la BnF, le projet BDnF est né dans le cadre d'un appel à projets innovants. Cette application est le fruit d'une collaboration étroite des équipes de la BnF avec les enseignants, afin de répondre au mieux à leurs attentes. Le projet a été construit et testé, tout au long de son élaboration, par un panel d'instituteurs et de professeurs, qui ont mis l'application à l'épreuve de la réalité, ce qui fait l'originalité et la qualité. Au-delà du cadre scolaire, BDnF peut s'adresser à tous, petits et grands, public familial et amateurs de BD pour un usage récréatif.

- **Associations**

→ Remerciements pour l'octroi d'une subvention 2025 : la Bibliothèque pour Tous et le Tennis Club.

- **Statistiques de l'Agence Postale Communale (APC)**

Suite à une réorganisation du service administratif, depuis le 1<sup>er</sup> mars l'APC est ouverte du lundi au vendredi de 13h45 à 17h. En février, ce sont 20 clients qui ont pu en bénéficier.

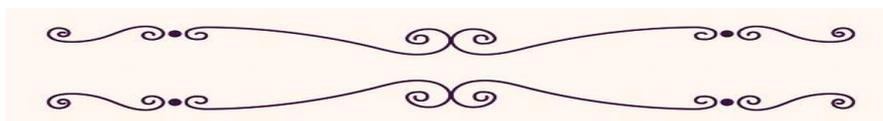
- **Document communiqué aux Conseillers Municipaux**

✓ Dossier d'information sur une modification d'antenne - Orange.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **lundi 14 avril 2025 à 19h à la Mairie**. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

Le Secrétaire, Georges PAUCHARD

Le Maire, Olivier GROSJEAN



## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

### Séance du lundi 14 avril 2025 - 19h

Présents : Olivier GROSJEAN, Georges PAUCHARD, Dominique PETITJEAN, Martial BEUGNET, Marie-Claude PALMACE, Nicolas DUHAMEL, Nathalie BLACHON, Denis VIGIER, Florian PARDON, Mireille MENAND, Thibaut COLIN.

Excusés ayant donné procuration : Nathalie SCHOUMACHER procuration à Marie-Claude PALMACE, Jean-Bernard TUETÉY procuration à Georges PAUCHARD.

Secrétaire de séance : Dominique PETITJEAN.

#### **POINT N°1 : Approbation du PV du Conseil Municipal du mercredi 19 mars 2025**

N'appelant pas d'observations, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### **POINT N°2 : Approbation du compte de gestion 2024**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

#### **POINT N°3 : Approbation du compte administratif 2024**

Monsieur le Maire ayant quitté la salle pour le vote du Compte Administratif, Monsieur Georges PAUCHARD préside la séance et donne le détail du Compte Administratif de l'exercice 2024 dressé par l'ordonnateur, chapitre par chapitre, qui se résume de la manière suivante :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER	RÉALISÉ
DÉPENSES	735 555,69 €	16 677,48 €	1 094 659,77 €
RECETTES	690 857,37 €	63 128,37 €	1 363 664,10 €
RÉSULTAT	- 44 698,43 €		269 004,33 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le Compte Administratif 2024

#### **POINT N°4 : Affectation du résultat 2024**

Le Maire étant sorti de la salle, le Compte Administratif 2024 est présenté par Monsieur PAUCHARD.

Pour mémoire : prévision budgétaire : 1 361 855,06 € (virement au 023).

Le compte administratif fait apparaître :

- ❖ Un résultat de clôture de la section de Fonctionnement à hauteur de + 269 004,33 € ;
- ❖ Un résultat de clôture de la section Investissement (hors restes à réaliser) à hauteur de - 44 698,43 € ;
- ❖ Un solde de restes à réaliser de 16 677,48 € en dépenses d'Investissement ;
- ❖ Un solde de restes à réaliser de 63 128,37 € en recettes d'Investissement.

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter :

459 430,32 € en réserve (compte 1068), afin de couvrir le déficit de clôture d'investissement.

1 135 548,47 €, soit en report à nouveau de fonctionnement.

#### **POINT N°5 : Budget primitif 2025 (annule et remplace)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de voter le Budget Primitif 2025 de la Commune :
  - Par chapitre pour la section de fonctionnement sans vote formel sur chacun des chapitres ;
  - Par chapitre pour la section d'investissement sans vote formel sur chacun des chapitres.
- Adopte le Budget Primitif de la Commune pour l'exercice 2025 comme suit :

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses : 2 407 203,57 €	Dépenses : 2 028 774,85 €
Recettes : 2 407 203,57 €	Recettes : 2 028 774,85 €

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, suite à la dernière séance, les services de l'État ont communiqué les éléments concernant la fiscalité. Le total prévisionnel au titre de la fiscalité dracysienne 2025 s'élèverait à 921 973 €.

**POINT N°6 : Délibération pour l'octroi d'une subvention**

Dans le cadre de l'accueil de 9 jeunes Dracysiens, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'accorder la subvention de 164 € à l'Association "MELLECEY LOISIRS CIRQUE" 11, rue Sous le Puits 71640 Saint-Martin-sous-Montaigu.

**POINT N°7 : Délibération pour les tarifs de la Garderie Périscolaire (rentrée 2025/2026)**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de fixer comme suit pour l'année scolaire 2025/2026 le prix des prestations afférentes au Projet d'Accueil Individualisé (PAI) et de garderie périscolaire :

*Garderie du matin : 2,45 €      Garderie de midi (13h15-13h45) : 1,05 €*  
*P.A.I. : 2,65 €                      Garderie du soir : 3,25 €*

**POINT N°8 : Délibération pour le recrutement d'un agent contractuel (accroissement temporaire d'activité et vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire)**

En raison d'un accroissement temporaire d'activité au cours de l'année 2025, pour assurer les missions afférentes dans le cadre d'un remplacement d'un agent du service administratif suite à sa mise en disponibilité pour convenances personnelles et afin d'assurer la continuité du service durant les congés des agents administratifs, Monsieur le Maire propose de :

- Créer un emploi non permanent d'accroissement temporaire d'activité à temps non complet de 26h du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 31 mars 2026 inclus et de recruter un agent contractuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis favorable, autorise le recrutement d'un agent contractuel sur le grade d'Adjoint Administratif Territorial relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions afférentes au service administratif, précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de cet agent sont inscrits au chapitre 012 – Charges de personnel et habilite le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

**POINT N°9 : Délibération pour le transfert de la compétence Développement d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE)**

Considérant que les Conseils Municipaux des communes membres doivent se prononcer sur les conclusions du rapport établi par la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) au sujet du transfert au Grand Chalon de la compétence Développement d'Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le rapport de la CLETC du 12 mars 2025 et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Dans le cadre de la prise de la compétence par le Grand Chalon, le nouveau concessionnaire "EASY CHARGE SERVICES" a déjà contacté la Commune pour l'implantation de la nouvelle borne de 22 kW et la programmation des travaux. A compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain, l'entreprise mandatée viendra installer cette borne sur le parking de la Salle Polyvalente. De plus amples informations concernant son utilisation et ses tarifs seront prochainement disponibles.

**POINT N°10 : Compte rendu des activités du Grand Chalon**

→ Conseil communautaire – 8 avril 2025

Monsieur le Maire énumère les principaux points évoqués lors du dernier Conseil Communautaire :

- ✓ Vote du budget 2025 (36 millions d'euros d'investissement et 107 millions de fonctionnement) ;
- ✓ Maintien de la fiscalité intercommunale au même niveau que 2024 ;
- ✓ Stabilité de la Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ;
- ✓ Vente du théâtre du Port Nord pour 400 000 € ;
- ✓ Vote de l'enveloppe destinée au Fonds d'Agglomération pour les Projets Communaux (690 000 €) ;
- ✓ Suppression dès le 2 mai des bornes à papier installées dans les communes-membres. A compter de cette date, les papiers, journaux seront à jeter dans les bacs jaunes.

**POINT N°11 : Comptes rendus des syndicats et autres représentations extérieures**→ Conseil d'école - 20 mars

M. le Maire et M<sup>me</sup> PETITJEAN se sont rendus au Conseil d'École, qui a abordé les thèmes suivants :

- Effectifs prévisionnels pour l'année scolaire 2025/2026 (112 enfants : 39 en maternelle et 73 en élémentaire) ;
- Crédits alloués pour les fournitures scolaires (43,40 €/enfant en maternelle et 39,90 €/ enfant en élémentaire) ;
- Crédits exceptionnels alloués pour 2025/2026 (3 460 €) ;
- Travaux envisagés dans le cadre du budget primitif 2025 (réfection de peintures dans le dortoir, la classe de maternelle ou dans le local périscolaire, installation d'une pompe à chaleur réversible) ;
- Poursuite des différentes actions du projet d'école 2021/2024 ;
- Présentation du projet de "classe de mer" au centre de Saint-Pierre-Quiberon ;
- Financement par quatre familles d'un babyfoot dans le cadre du dispositif "100 babyfoots pour les écoles", mis à la disposition du périscolaire, mais aussi de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ;
- Cadeau par le C.C.A.S. d'une calculatrice et d'un baptême de l'air à chaque CM2, pour fêter la fin de sa scolarité ;
- Bilan de l'Association des Parents d'Élèves et ses manifestations à venir.

→ Réunion thématique "transfert de la compétence eau" aux intercommunalités - 31 mars

Monsieur le Maire, titulaire, et Monsieur PAUCHARD, suppléant, ont été conviés à assister à une réunion d'information sur le transfert aux intercommunalités de la compétence territoriale de l'eau exercée par le SMECSO (*Syndicat Mixte des Eaux Chalon Sud-Ouest*). Les perspectives de cette future organisation ont été évoquées, mais sans présentation de données chiffrées.

La Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise a déjà délibéré sur le fait d'accueillir cette nouvelle compétence au sein de l'intérêt communautaire. Cependant, plusieurs communes ont déjà exprimé leur désaccord concernant ce transfert qui entraînerait la dissolution du SMECSO, ce qui ne manque pas d'inquiéter certaines municipalités.

Pour Dracy-le-Fort, commune-membre du Grand Chalon dont les délégués sont désignés par l'agglomération, les inquiétudes sont partagées sur les investissements qui seront à réaliser dans les prochaines années, la programmation des interventions de changement de canalisation, la réactivité des services en cas de fuite, le coût de l'eau pour les administrés ... Actuellement, le SMECSO poursuit ses chantiers et préparera le budget 2026 en temps utile.

**Informations du Maire****- Investissements communaux**→ Attributions de subvention

Monsieur le Maire précise qu'au titre du Fonds de Relance la Commune avait déposé une demande de subvention concernant les travaux de réhabilitation et de sécurisation du cheminement piétonnier "la passerelle de l'Orbize". Monsieur le Maire annonce la notification d'attribution suivante :

Projet éligible	Subvention	Origine de la subventions	Montant
Réhabilitation et sécurisation du cheminement piétonnier "la passerelle de l'Orbize"	Fonds de Relance	LE GRAND CHALON	19 424,20 €

**- Dotations de l'État et fiscalités locales 2025**

La Direction Générale des Collectivités Locales a communiqué les dotations étatiques qui seront attribuées à Dracy-le-Fort pour l'exercice 2025, à savoir :

Dotation élu local (DPEL) : 255 € ; Dotation de Solidarité Rurale (DSR) : 25 125 €.

**- Marathon des Vins de la Côte Chalonnaise 2025 - bilan**

La 7<sup>ème</sup> édition a été celle de tous les records :

- 414 collégiens ont pris part au "Marateam des collèges" le 27 mars. Course en relais, basket, ils se sont défiés toute la journée.
- 850 élèves venant de 38 classes du Grand Chalon ont pu se retrouver le 28 mars et participer aux courses, mais aussi aux ateliers pédagogiques proposés (sports, nutrition et biodiversité).
- 6 843 coureurs inscrits, soit 25% de participants en plus cette année tout au long du 29 mars.

- 349 enfants âgés entre 5 et 10 ans ont déambulé dans les rues de Givry le samedi après-midi.
- 1 150 marcheurs sont venus clore cette semaine sur les sentiers spécialement prévus.

Belle manifestation sportive et conviviale, grâce à la création de points de ravitaillement festif. Celui de Dracy-le-Fort était animé par la *Confrérie Charolaise* et par le groupe musical "Dog House".

#### - Schéma Directeur Cyclable du Grand Chalon – Jalonnement

Dans le cadre du Schéma Directeur Cyclable du Grand Chalon, la direction "Gestion des Déchets et Mobilité" a présenté aux communes son projet de jalonner des *véloroutes* pour relier les différentes voies vertes départementales. Monsieur le Maire expose à son tour l'itinéraire reliant la Voie Verte du Moulin Madame au Canal du Centre à Saint-Léger-sur-Dheune, tout en traversant les routes dracyennes. Il est prévu d'installer un balisage sur certains mâts communaux.

#### - Vidéoprotection – Diagnostic de sûreté simplifié

Le 25 mars dernier, une réunion a été organisée entre la Gendarmerie et la Municipalité au sujet de la vidéoprotection, thématique importante pour la collectivité qui a déjà mis en place plusieurs caméras sur son territoire. Devant la recrudescence des cambriolages et des tentatives d'effraction, le Maire a saisi les services de la Gendarmerie pour réaliser un diagnostic de sûreté, afin de compléter le maillage existant : il serait nécessaire de couvrir toutes les entrées/sorties d'agglomération avec des caméras de contexte permettant de visionner le véhicule et la plaque d'immatriculation. Par conséquent, les élus démarcheront les entreprises compétentes en la matière, pour pouvoir installer une caméra *rue de Givry*, une autre *rue du Buet* et encore une autre *rue de la Foussotte*.

Le secteur du Villard n'étant pas référencé, il conviendrait d'engager une réflexion sur ce point.

#### - Battue administrative – 13 avril 2025

Face aux nombreux passages des sangliers entre Dracy-le-Fort et le bois de Marloux, le Maire a fait une demande pour que soit organisée une battue administrative. Par arrêté préfectoral, 19 chasseurs ont été réunis le dimanche 13 avril de 6h à 10h pour mener l'opération. Une laie de 70kg a été abattue. Devant ce bilan en demi-teinte et après plusieurs échanges avec le lieutenant de louveterie, il serait envisagé d'organiser dans l'hiver prochain plusieurs opérations de ce type, pour permettre de réguler le nombre de sangliers dans le secteur dracyen.

#### - Associations

- Remerciements pour la mise à disposition de la Salle Polyvalente : le *Crazy Patch*.

#### - Statistiques de l'Agence Postale Communale (APC)

L'APC est ouverte du lundi au vendredi de 13h45 à 17h. En mars, 21 clients ont pu en bénéficier.

#### - Documents communiqués aux Conseillers Municipaux

- ✓ Rapport d'activité des services de l'Etat en Saône-et-Loire 2024 ;
- ✓ Rapport d'activité 2024 du *Service Départemental d'Incendie et de Secours* (SDIS de S & L) ;
- ✓ Rapport d'activité 2024 de l'*Agence Départementale d'Information sur le Logement* (ADIL).

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au **jeudi 22 mai 2025 à 19h à la Mairie**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

La Secrétaire, Dominique PETITJEAN

Le Maire, Olivier GROSJEAN

\*\*\*

"Le voleur a volé les pommes", où est le sujet ?

– En prison.

Le futur du verbe "je baille" est :

– Je dors.

L'eau potable est celle ...

– qu'on peut mettre dans un pot.

La nuit, pour éviter les moustiques ...

– il faut dormir avec un mousquetaire.

*mots d'enfants*

## COLLECTE DES DÉCHETS

**Déchets ménagers : bac vert**, le mardi matin

les mardis **1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29** juillet, **5, 12, 19 et 26** août, **2, 16 et 30** septembre (sortir la poubelle le lundi soir)

**Recyclables : bac jaune**, le mardi matin

les mardis **1<sup>er</sup>, 15 et 29** juillet (*avec le bac vert*), **12 et 26** août (*avec le bac vert*), **9 et 23** septembre (sortir la poubelle le lundi soir)

Pour tous les emballages (métal, cartons légers, briques, flacons, bouteilles en plastique, barquettes, pots de yaourt, films et sacs plastiques, et ... depuis le 2 mai, **tous les papiers**).

**colonnes à verre** (bouteilles et bocaux)

rue du Buet impasse Paul-Frédéric de Cardon  
salle polyvalente zone artisanale de la Tuilerie

### Horaires d'ouverture de la déchetterie de Châtenoy-le-Royal

*15 mn avant l'heure de la fermeture, il n'est plus possible d'accéder à la déchetterie.*

Horaires d'été : du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-19h dimanche : 9h-12h

Horaires d'hiver : du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h dimanche : 9h-12h

*Une carte magnétique personnelle est nécessaire pour pouvoir accéder aux déchetteries.*

\*\*\*



## RESPONSABLES LOCAUX

### LA MUNICIPALITÉ

Le Maire M. Olivier GROSJEAN  
 Les Adjoints M. PAUCHARD, M<sup>me</sup> PETITJEAN, M. BEUGNET

Rencontre avec Monsieur le Maire et les Adjoints : *sur rendez-vous.*

*Contactez le Secrétariat de la Mairie ☎ 03.85.44.31.23*

### LES PRÉSIDENTS OU RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS

Société de Chasse	1931	Monsieur	Serge GUICHET
Pétanque Dracysienne	1968	Monsieur	Yves RICHARD
Journal de Dracy-le-Fort	1977	Monsieur	Marc GRÉGOIRE
Parents d'Elèves	1977	Madame	Mireille RACINE
Tennis Club	1980	Monsieur	André BLANCHET
Loisirs	1981	Monsieur	Gilbert BOBILLOT
Les Amis de Dracy	1983	Monsieur	Bernard SIMARD
Bonsaï Club	1987	Monsieur	Pascal RUBET
Bibliothèque	1988	Madame	Jocelyne WURTZ
Gym. Volontaire	1997	Madame	Florence KIENER
Crazy Patch	2001	Madame	Jeanne BAYOL
Blanc Couleur	2001	Madame	Isabelle ZORTÉA
Zen Patch	2003	Madame	Yvonne GRÉGOIRE
Qi Gong	2013	Madame	Gisèle DUSSON
Yoga pour tous	2013	Madame	Edwige DEBOISSY

### *Heures d'ouverture*

**Bibliothèque** : *mercredi et vendredi de 16h30 à 19h.* ☎ 03 85 44 31 23, puis taper 3  
*(ouverte tous les mercredis de juillet - fermée en août) réouverture le 3 septembre*

**Mairie** *du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.* ☎ 03 85 44 31 23  
*(fermée les samedis 19 et 26 juillet)*

**Agence postale** *du lundi au vendredi de 13h45 à 17h.* ☎ 03 85 44 32 00 *(fermée du 4 au 18 août)*

**Levées du courrier** : *du lundi au vendredi à 15h30, le samedi à 11h*

**Déchetterie de Châtenoy-le-Royal** ☎ 03 85 43 37 65

Horaires d'été (à partir du passage à l'heure d'été) :

du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-19h – dimanche 9h-12h

Horaires d'hiver (à partir du passage à l'heure d'hiver) :

du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h – dimanche 9h-12h

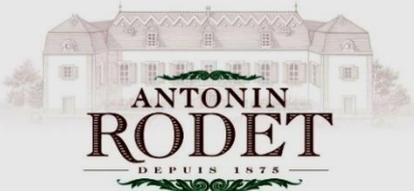
### SERVICES D'URGENCE

Gendarmerie Châtenoy-le-R <sup>l</sup>	☎ 03 85 98 97 40	Centre des grands brûlés (Lyon)	☎ 04 72 11 75 98
Gendarmerie (en cas d'urgence)	composer le 17	Centre Antipoison (Lyon)	☎ 04 78 54 14 14
	ou ☎ 03 85 20 97 42	Centre Orthopédique	☎ 03 85 87 55 00
Pompiers	☎ 03 85 35 35 25 ou composer le 18	Ecole de Dracy	☎ 03 85 44 57 13
SAMU / Médecin de garde	composer le 15	SUEZ (Service des eaux)	☎ 09 77 40 84 62
	ou ☎ 03 85 42 45 90	SUEZ (urgences)	☎ 09 77 40 11 26
Hôpital de Chalon	☎ 03 85 44 66 88	Dépannage E.D.F.	☎ 03 85 41 36 37
Clinique S <sup>te</sup> Marie (Chalon)	☎ 03 85 47 61 00	Dépannage ENEDIS ( <i>Linky</i> )	☎ 09 72 67 50 71
SOS Médecins	☎ 36.24 (0,15 €/mn)	Dépannage G.D.F.	☎ 08 00 47 33 33

**Le "Journal de Dracy" [lejournaldedracycy@free.fr](mailto:lejournaldedracycy@free.fr) ne constitue pas un document contractuel.**

Il est réalisé par l'équipe du "JOURNAL DE DRACY-LE-FORT" Association Loi 1901 créée en 1977.  
 18, rue de l'Église 71640 DRACY-LE-FORT

*Une version digitale est disponible et téléchargeable sur le site de la Mairie  
 rubrique Liste des Associations / Le Journal de Dracy*



**ANTONIN  
RODET**  
DEPUIS 1878

55 Grande Rue, 71640 MERCUREY  
Tél : 03 85 98 12 12 - E-mail : [rodet@rodet.com](mailto:rodet@rodet.com)  
Site internet : [www.rodet.com](http://www.rodet.com)

**HORAIRES D'OUVERTURE**

- Hiver : mardi au samedi 10h-12h & 14h-18h
- Printemps et Automne : mercredi au dimanche 10h-12h & 14h-18h
- Juillet/Août : tous les jours 10h-12h & 14h-18h



**DOMAINE DE CARDON**  
dégustation - vente  
propriétaire - récoltant  
tél. 07 86 55 06 58

**Boulangerie Pâtisserie**



**Jean-Pierre CICALA**  
BOULANGERIE DE DRACY LE FORT  
1, rue du bourg 71640 Dracy-le-fort  
Tel: 03 85 94 14 85



**03 85 44 30 96**



**Manège de la Tuilerie**  
Parc d'Activité de la Tuilerie  
71640 Dracy le Fort  
Tél : 03 85 87 78 48  
[manegeTuilerie@gmail.com](mailto:manegeTuilerie@gmail.com)

*Ecole d'Equitation à cheval ou à poney dès 3 ans.  
N'hésitez pas à venir nous rendre visite!*

Organisation complète des obsèques et marbrerie  
64A route d'Autun 71640 Dracy-le-Fort .

**Mansuy  
Funéraire**  
POMPES FUNÉBRES



tel: 03 85 91 32 93 mail: [pfdracy@mansuyfuneraire.com](mailto:pfdracy@mansuyfuneraire.com)  
Site internet : [www.mansuy-funeraire.com](http://www.mansuy-funeraire.com)

**AD CARROSSERIE DESPREY**

**DES PREY AUTOMOBILES**

**03 85 98 96 90**  
VEHICULES NEUF & OCCASIONS

CARROSSERIE - PEINTURE - MECANIQUE - DEPANNAGE

Route d'Autun - Z.A. la Tuilerie - 71640 DRACY LE FORT  
Fax 03 85 98 96 91 - email [carrosserie.desprey@wanadoo.fr](mailto:carrosserie.desprey@wanadoo.fr)



**Chez Kate**  
Chambre d'hôtes - Côte  
Bourgogne Côte Chalonnaise



+33 (0)6 81 09 58 36  
[joel.dert@wanadoo.fr](mailto:joel.dert@wanadoo.fr)  
22 rue de la Foussotte  
71640 DRACY LE FORT




**MOREY  
TRAITEUR**  
[www.morey-traiteur.fr](http://www.morey-traiteur.fr)



Pierre Morey : 22, av. Charles de Gaulle - 71880 Châtenoy-le-Royal  
**03 85 87 83 36**

*Médaille d'or 2013  
Concours du meilleur jambon persillé de Bourgogne*



SARL  
**VAGINET**

5, allée du Champ Pacaud  
71640 DRACY-LE-FORT  
[www.vaginet-platrerie-peinture.com](http://www.vaginet-platrerie-peinture.com)

**DOMAINE GIVRY  
DELIANCE**

24, Le Buet  
71640 Dracy le Fort

Elaboreur de Crémant de Bourgogne  
Givry et Givry 1er Cru  
03 85 44 40 59  
contact@domainedeliance.com

**LA TABLE  
DE GIVRY**

**HOTEL-SPA  
Le Dracy  
RESTAURANT  
La Garenne**

WWW.LEDRACY.COM  
4, RUE DU PRESSEUR  
71640 DRACY-LE-FORT  
TÉL. +33 (0)3 85 87 81 81  
FAX +33 (0)3 85 87 77 49  
info@ledracy.com  
spa@ledracy.com

**SIMONATO**

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE  
TAILLE DE PIERRE

**03 85 48 45 00**

Z.A. La Tuilerie 71640 DRACY-LE-FORT  
simonato@entreprise-simonato.com  
www.entreprise-simonato.fr

**MOUNIER T.P.**  
MELLECEY

**06 85 52 80 74**

**Groupama**  
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

**Ludivine LAURENT**  
Chargée de Clientèle des Particuliers

**Sandra GUIGUE**  
Chargée de Clientèle des Particuliers

Tél. : 09 74 50 32 44  
l laurent@groupama-ra.com  
sandra.guigue@groupama-ra.com

horaires :  
du mardi au samedi de 9h à 12h : sans RV  
du mardi au vendredi de 14h à 18h : sur RV

Agence de Givry :  
8 boulevard de Verdun - 71640 Givry

**NEyrat**  
Immobilier

ACHETER | VENDRE | INVESTIR

JE VOUS GUIDE  
À CHAQUE ÉTAPE.

**PLUS DE  
15 ANS**  
D'ANCIENNETÉ  
SUR LA CÔTE  
CHALONNAISE

**Karine BERT**  
06 07 76 95 79  
43 Rue de la République, 71640 GIVRY  
K.BERT@NEyrat-IMMOBILIER.FR

**71 KART**

Circuit en salle

RESERVATIONS AU 03.85.87.70.24

@kart71\_chalon | kart71

www.kart71.com

Valable jusqu'au 15 juillet

**en Harmony**  
SALON MIXTE  
by Caroline JULIEN

Centre commercial La Thalie  
71100 Chalon sur Saone

-15%  
offre découverte  
coiffure

Hair Spa  
offre découverte - 50%

**25 ans**  
de Passion  
à vos côtés

**GROUPE  
Eric Chelli**

Notre objectif, votre satisfaction

Chalon sud - Sevrey  
Allée des Erables - RN6  
03 85 42 76 76

Zone de Chatillon  
Montceau-les-Mines  
03 85 67 71 71

2 sites  
pour mieux  
vous servir

TOYOTA | LEXUS | SUBARU

RENDEZ-VOUS SUR  
**WWW.ERIC-CHELLI.COM**